



REVUE DE PRESSE 23 août 2023

# Transformation de la Presqu'île : plusieurs rues sont en travaux

Repenser ou plutôt apaiser le centre-ville de Lyon, tel est l'objet du projet « Presqu'île à Vivre » pour lequel les tout premiers travaux, engagés en février, se poursuivent cet été. Plusieurs petites rues appelées à devenir aire piétonne ou zone de rencontre sont en chantier.

La « Presqu'île à vivre » a démarré. Cela s'entend et cela se voit. Tout du moins dans certaines des petites rues du 2<sup>e</sup> arrondissement, actuellement en travaux. Piloté par la Métropole et la Ville de Lyon, cet imposant projet d'aménagement, qui vise notamment à apaiser le centre de Lyon avec l'installation d'une zone à trafic limité et la transformation progressive de certains espaces publics sur 42 000 m<sup>2</sup>, suppose la mise en place de tout un tas de chantiers.

## Des travaux en plusieurs phases

On nous promet dans cette affaire une « Presqu'île agréable à vivre », mais aussi « adaptée aux enjeux du changement climatique ». Pour y parvenir, il est bien question d'aménager des zones de rencontre (les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et sont prioritaires sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h) ou de mettre en place des aires piétonnes (interdites aux voitures sauf desserte interne). Les tout premiers travaux qui ont débuté en février dernier se poursuivent cet été. Et ils s'effectueront en plusieurs phases.

« Il s'agit effectivement de travaux qu'on anticipe dans le cadre du projet Presqu'île à vivre », confirment les services de la Métropole de Lyon. Première étape, des concessionnaires qui interviennent en ce moment pour entretenir et déverrouiller leurs réseaux, avant tout projet de requalification. Tel est le cas rue de l'ancienne-Préfecture,



Les travaux de réseaux sont engagés cet été dans la Presqu'île. Photo Aline Duret



Les travaux visent à « apaiser » la Presqu'île. Photo Aline Duret

re, rue Port-du-Temple ou encore rue Émile-Zola. Suivront dans un second temps des « travaux d'apaisement » dans ces rues appelées à devenir zone de rencontre « afin de redonner une place centrale aux piétons ».

## Projets élaborés en partenariat avec l'ABF

L'intervention s'accompagne d'un plan de végétalisation pour lequel les études se poursuivent, avance la Métropole. Ces rues étant dans un secteur avec de nombreux bâtiments classés « monument historique », les

projets sont élaborés en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). La rue « historique » du Port-du-Temple se distingue ainsi par « une partie de son bâti qui date du Moyen Âge ».

## Redonner un aspect historique

Pour la rue de l'ancienne-Préfecture, l'ABF a demandé « quelques aménagements par rapport au projet initial ». Et une fois le projet validé, il sera proposé aux élus de la Ville et de la Métropole ainsi qu'aux habitants via une réunion publique orga-

## Le bas des Pentes bientôt piétonnisé

Le quartier du bas des Pentes de la Croix-Rousse est également concerné par le projet de transformation de la Presqu'île. Selon le journal de la Métropole, une dizaine de rues seront dès le 1<sup>er</sup> octobre, rendues aux piétons. Il s'agit des rues Puits-Gaillot, Saint-Catherine, Romarin, Saint-Polycarpe, Désirée, Terraille, Saint-Claude, rue et place Griffon, Petite rue des Feuillants. Ce qui va changer pour les usagers ? Pas de stationnement possible, priorité aux piétons et vitesse à l'allure du pas, c'est-à-dire pas plus de 6 km/h.

L'accès au secteur sera

réalisée en fin d'année. Pour des travaux à engager en 2024.

D'autres petites rues sont concernées par des chantiers moins longs visant à la simple réfection de la voirie et à une meilleure végétalisation. Ainsi rue de Savoie, en chantier jusqu'au 30 novembre où l'on pose des pavés pour lui redonner son aspect historique, ou rue Pazzi qui

« condamné à la circulation », mais un badge devrait permettre néanmoins l'accessibilité à la zone sous certaines conditions. Le périmètre restera possible pour les taxis, services publics, services de secours. Toutes les livraisons restent possibles entre 6 heures et 11 h 30.

Pour accéder à cette zone ainsi piétonnisée, des entrées avec un système de bornes seront mises en place au croisement du quai Jean-Moulin et de la rue Puits-Gaillot, le long de l'Opéra, puis rue Sainte-Catherine pour les livraisons et les ayants droit, est-il indiqué.

fait l'objet d'une requalification en pavés sciés avant d'être piétonnisée et où sera créé un espace végétalisé de 40 m<sup>2</sup>. Autre chantier en cours, celui engagé du côté de la rue Jean-Fabre. Future « rue des Enfants », cette voie est destinée à être fermée à la circulation. La Ville de Lyon va y créer un parvis pour l'école Lamartine. ● A.Du. et M.N.

# Le Pont Bonaparte rouvrira à la circulation le 21 août

Fermé à la circulation à cause de travaux, le pont Bonaparte va rouvrir lundi 21 août. D'autres travaux sont prévus en novembre prochain.

Entamée en février dernier, la rénovation du pont Bonaparte se poursuit pendant la période estivale. Durant cinq semaines - du 17 juillet au 21 août - la circulation motorisée sur le pont a été interdite afin de permettre la réalisation de travaux.

« De nombreux corps de métier ont ainsi pu œuvrer, en toute sécurité pour avancer au plus vite », indique la Métropole dans un communiqué. « En raison de l'âge de l'ouvrage, reconstruit en 1950, des travaux de réparation étaient nécessaires. » Une réouverture à la circulation motorisée est prévue le lundi 21 août dans la matinée.

## D'autres travaux en novembre

Cette phase de travaux s'est traduite par la démolition de la chaussée durant une semaine,



Le pont Bonaparte a été fermé pas moins de cinq semaines cet été. Photo Nadine Micholin

puis la pose d'un enrobé pour reprendre toutes les aspérités et unifier le support.

« Est venue ensuite l'étape de la reprise et le coffrage du trottoir amont tout en assurant la pose et le collage de feuilles d'étanchéité sur l'en-

semble de la dalle de chausée », poursuit la collectivité.

Enfin, des bordures granitiques entre le rebord du trottoir et la voie de circulation côté amont ont été posées ainsi qu'un nouvel enrobé sur l'ensemble du tablier.

La fin des travaux de réparation et de sécurisation du pont est programmée pour novembre prochain.

Les dernières opérations consisteront à intervenir sur le trottoir amont et terminer les travaux moins visibles

« mais tout aussi essentiels de confortement de la structure sous l'ouvrage ».

Le pont était sous surveillance renforcée depuis 2013, avec autorisation du passage des transports exceptionnels limitée à 100 tonnes.

# Iris et Warren tués à trottinette : un an après,

Le 22 août 2022, deux adolescents de 15 et 17 ans trouvaient la mort sur les quais de Saône, à Lyon, fauchés sur leur trottinette. Le père d'Iris se bat pour que pareil drame ne se reproduise pas. Il réclame des mesures répressives. « Iris et Warren sont morts, car on ne se donne pas les moyens de faire respecter la loi », estime-t-il.

« Être positif, constructif mais sans concession », c'est le visage que veut montrer Bertrand Pichène, le père d'Iris, l'adolescente tuée sur le quai Maréchal-Joffre (Lyon 2<sup>e</sup>) alors qu'elle circulait à trottinette avec son petit copain Warren. Le couple avait été percuté par une ambulance. C'était il y a un an, le 22 août 2022. Elle avait tout juste 15 ans et lui 17.

Comme de nombreux jeunes de leur âge, ils étaient montés à deux sur une trottinette électrique, sans casque, sur une voie de bus. Une voie réservée aux transports en commun mais aussi aux deux-roues, aux ambulances et taxis.

Un « couloir de la mort », pour le père d'Iris. « Il faut une séparation totale entre les modes doux et les autres véhicules. Tant qu'on fera cohabiter tout le monde au même endroit, ce sera problématique. Les aménagements faits n'empêchent pas la survenue d'un accident similaire. Cet endroit est une aberration : j'ai vu des ambulances passer à 120 km/h ! »

## Un accident à causes multiples

Son chagrin s'exprime par la colère et la volonté d'empêcher qu'un tel drame ne se reproduise. Les causes de cet accident ? Elles sont multiples. Le quai Joffre, d'abord, accidentogène : « C'est le seul endroit de la Métropole où il y a eu trois morts en un an. La circulation est limitée à 30 mais il n'y a pas de radar et pas davantage de verbalisation. Il faut des mesures répressives. Iris et Warren sont morts parce qu'on ne se donne pas les moyens de faire appliquer la loi, il n'y a pas de volonté politique ! »

Les trottinettes en libre-service ensuite. « Les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Le maire de Lyon a commis une erreur en renouvelant les concessions. » Avec une autre famille de parents, Bertrand Pichène est allé frapper directement à la porte du ministère des Transports pour réclamer une loi plus restrictive. Il a rencontré Clément Beaune, le ministre et la déléguée à la Prévention routière, a été auditionné à l'Assemblée nationale et a formulé ses propositions : casque obligatoire, limite d'âge à partir de 16 ans, formation dans une auto-école.

3<sup>e</sup> point : les ambulances. Sans vouloir empiéter sur l'instruction judiciaire en cours, il s'interroge sur la profession en général : « Les gérants ont-ils accès au pedigree des conducteurs ? Y a-t-il une rémunéra-



Bertrand Pichène, le père d'Iris pose quai Maréchal-Joffre à Lyon là où sa fille est morte fauchée par une ambulance alors qu'elle faisait de la trottinette avec son ami Warren. Photo archives Maxime Jégat

tion au rendement ? Des sociétés d'ambulance m'ont dit : il y a eu un avant, il faut un après. J'aimerais que le gouvernement agisse. » Il en est convaincu : il

faut sécuriser ce fameux quai et améliorer la loi. Mais il s'impatiente : « Le temps passe, les problèmes ne sont pas résolus et les comportements ne chan-

gent pas ». Encore dernièrement, il a aperçu des jeunes à trois sur une trottinette et d'autres rouler en sens inverse.

● Annie Demontfaucou

« La Métropole tra sur la "vision zéro"

## Un aménagement temporaire qui fait débat

Le drame a eu des effets presque immédiats. Dans le viseur des collectivités, la vitesse, ou plutôt l'intention de sécuriser au mieux les déplacements sur les quais Tilsitt et Maréchal-Joffre. Première étape, faire respecter la vitesse limitée à 30 km/h, avec l'installation par les services de la Métropole de Lyon, d'un radar. Il est pédagogique pour l'instant, en attendant le radar sanction demandé de longue date et notamment par les membres d'un collectif créé au lendemain de l'accident.

« Mettez un radar et quand les gens devront payer, ils se calmeront », indiquait un des riverains du quai, en avril dernier. Mais là, la décision revient aux services de l'État.

### Des « glissières en béton armé » installées tout le long du parcours

Deuxième étape, la voirie, avec des aménagements à réaliser pour rendre le chemin plus sûr. L'idée avancée ? Partager plus équitablement l'espace public entre voitures, bus, trottinettes et vélos.



Quai Maréchal-Joffre : l'aménagement provisoire qui a entraîné l'installation d'un muret séparant les deux files. Photo Aline Duret

Quitte à trancher dans le vif. Et à réduire à une seule voie la circulation automobile, afin d'élargir l'emprise dévolue aux bus et aux vélos, qui, du coup, se retrouvent dans une même file.

Le point final de cette opération a été apposé mi-août, avec l'installation de glissières en béton armé et un marquage au sol séparant ainsi les deux voies. Un ouvrage pas très haut mais qui a déclenché de

vives réactions sur les réseaux sociaux. Certains s'inquiétant de la dangerosité de ce « mini-mur », d'autres trouvant difficile la cohabitation entre bus et vélos, ou pronostiquant un grand foutoir à la rentrée. D'autres encore se demandant où est passée la concertation sur ce projet qui change les habitudes.

Il en sera bien question, assure-t-on du côté de la Métropole. Car cet aménagement

lancé sur les quais de Saône est provisoire, précise Fabien Bagnon, et il est destiné à être remplacé par un aménagement définitif en 2024. Et celui-ci devrait être conçu avec les riverains, via une concertation « qui aura lieu d'ici à la fin de l'année ». L'idée est de construire la version définitive qui sera adoptée pour sécuriser cet axe. Avec ou sans « mini-mur »...

● Aline Duret

# Casque obligatoire, abaissement de la vitesse : la loi pourrait changer

Porter l'âge légal d'utilisation des trottinettes électriques à 14 ans au lieu de 12, généraliser les clignotants et les feux stop ou encore augmenter le montant des amendes en cas de circulation à deux ou sur une voie interdite (de 35 à 135 €) : le ministre délégué aux Transports, Clément Beaune, avait présenté, fin mars, un plan d'action pour réguler l'usage des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

« Tout ce qu'il a annoncé de manière réglementaire va se faire », mais les décrets n'ont pas encore été publiés, observait, début août, le député de la majorité du Rhône, Thomas Rudigoz (Renaissance), qui veut aller plus loin. Avec sa collègue du Jura, Danielle Brulebois, il a déposé une proposition de loi, début mars, pour abaisser la vitesse maximale des EDPM de 25 à 20 km/h et rendre le port du casque obligatoire pour ces engins. Le parlementaire suggère aussi d'imposer le brevet de sécurité routière (le fameux BSR pour les véhicu-



34 usagers de trottinettes ont perdu la vie en 2022. Photo d'illustration Ketty Beyondas

les de 50 cm<sup>3</sup> maximum) pour prendre le guidon d'une trottinette électrique, dans certaines communes, dans le cadre d'une expérimentation.

« On espère présenter ce texte d'ici à la fin de l'année »

« Le casque obligatoire va être un vrai sujet de discussion avec le gouvernement », convient le député. Clément Beaune s'était refusé à cette mesure impopulaire, qui par « cohérence », devrait aussi

s'appliquer au vélo selon lui, mais « nous pourrions rouvrir le débat », déclarait-il au JDD début mars.

« Les grandes associations [du monde du vélo] craignent qu'on les oblige par parallélisme », reconnaît Thomas Rudigoz, qui distingue les deux modes doux de déplacement. « De plus en plus, les cyclistes portent le casque, ce qui est loin d'être le cas pour les trottinettes. »

« On espère pouvoir présen-

ter ce texte d'ici à la fin de l'année dans l'hémicycle, dans une niche parlementaire ou dans un temps consacré au Parlement. On a obtenu l'accord du groupe Renaissance. On va le retravailler, l'affiner. On fera des auditions. »

**Vers une immatriculation des trottinettes ?**

« On envisage d'avoir une immatriculation du véhicule, comme en Allemagne, dessine Thomas Rudigoz. Il faut voir aussi comment on peut rajouter des sanctions aux commerces qui vendent des engins débridés. » « La question se pose » aussi d'aller plus loin que 14 ans, comme âge minimum pour prendre le guidon d'une trottinette électrique.

Cette proposition de loi fait suite au décès tragique d'Iris et Warren à Lyon, il y a un an. « Tout est parti d'une interpellation du papa d'Iris, qui avait demandé à me rencontrer, en septembre, pour voir ce qui pouvait être fait pour plus de sécurité et de règles. Danielle Brulebois avait été interpellée par des parents qui avaient

connu un drame dans le Jura », où un enfant de 12 ans était mort, après un choc avec une voiture, à Saint-Amour, en juin 2021 et son jumeau avait été blessé. « Les Lyonnais ont tous été frappés et extrêmement touchés » par la mort d'Iris et de Warren, un couple d'adolescents âgés de 15 et 17 ans. « J'étais allé aux obsèques à Saint-Jean, un moment douloureux et émouvant. On ne veut plus que ça se reproduise. »

**Le père d'Iris prône « des règles sévères »**

« Je reste persuadé qu'on peut mettre toutes les lois, règlements, arrêtés qu'on veut, s'il n'y a pas de contrôles et de sanctions, ça ne servira à rien. Sur ces modes doux, c'est aux Villes et aux polices municipales de faire leur travail », estime Thomas Rudigoz.

34 usagers de trottinettes ont perdu la vie en 2022. D'après le gouvernement, la circulation à deux sur ces engins est observée dans un accident grave sur cinq.

● Jérôme Morin

## « La Métropole travaille sur la "vision zéro" »

Fabien Bagnon, vice-président en charge de la voirie et des mobilités actives.

**Ce tragique accident a-t-il été à l'origine d'une prise de conscience de la dangerosité des trottinettes ?**

« On a été sensible à ce sujet dès l'augmentation du nombre d'accidents liée à un usage accru des trottinettes. Quand nous sommes arrivés aux responsabilités, les chiffres de l'accidentalité routière étaient mauvais sur la métropole. Nous avons beaucoup parlé "d'apaisement des voiries" et avons engagé des actions comme la "ville 30". Notre objectif est de traiter la sécurité routière en globalité, quel que soit le mode de déplacement. »

**Où mais comment sécuriser ce mode de déplacement en particulier ?**

« Les trottinettes électriques sont assimilées à des vélos et doivent circuler sur des pistes cyclables. Il n'y a pas de mesures spécifiques en termes d'aménagements pour ces engins. C'est une nouvelle mobilité qui crée un certain désagrément sur la voie publique auquel il faut ajouter des comportements qui peuvent être dangereux ou irrespectueux, avec une mise en danger de soi-même ou d'autrui.



La Métropole apporte une réponse dans les aménagements cyclables. Tout ce qu'on fait pour le vélo bénéficie automatiquement aux utilisateurs de trottinettes. Nous menons des actions de sensibilisation avec la Ville de Lyon, sur le partage de la voirie, le respect du Code de la route... C'est une compétence partagée avec la préfecture et la Prévention routière. Depuis plus d'un an, on travaille sur la vision "zéro" (zéro tué, zéro blessé grave). Cette vision "zéro" rassemble plusieurs acteurs : associations d'utilisateurs, loueurs de trottinettes, syndicat des transports en commun, services de secours, préfecture, professionnels de la route... Notre plan d'action est quasi finalisé.

On agit sur plusieurs leviers : aménagement, comportement (sanction, prévention). L'idée est de faire signer une charte d'engagement à l'ensemble des acteurs à la fin de l'année. Ce sont des actions à moyen et long terme. »

● Prodos recueillis par A.D.

# Place Sathonay réaménagée : « Je préfère le vert aux voitures »

La Ville de Lyon a réaménagé la place Sathonay en la piétonnant et la végétalisant davantage. Si la plupart des commerçants et des riverains saluent l'augmentation des espaces verts, ils regrettent néanmoins le peu d'emplacements pour se garer.

**A**ux pieds des pentes de la Croix-Rousse existe la place Sathonay. Ce matin du mardi 8 août, des touristes parcourent son jardin. Ils s'arrêtent quelques minutes au centre pour observer la statue du sergent Blandan - inaugurée en 1900 - puis repartent.

Sur les trottoirs qui bordent le square, des habitants du quartier se croisent, s'interpellent, se saluent. Certains s'arrêtent aux terrasses des restaurants ou brasseries pour boire un café.

## « Ce quartier, c'est toute ma vie »

Comme Philippe Halimi, 54 ans et son espresso sous le nez. Ici tout le monde ou presque le connaît. Cela fait 50 ans qu'il habite ce « village dans la ville », comme le résume la mairie sur son site.

Cette dénomination prend encore plus de sens depuis le début du réaménagement de la place par l'exécutif écologiste dont l'idée est d'« apaiser » et



Une seule voie permet d'accéder à la place Sathonay en voiture. À droite, les places de stationnement ont été remplacées et végétalisées. Photo Ismaël Bine

de « végétaliser » la zone. Des mobiliers urbains, des espaces vélos, des composteurs ont aussi été installés et les terrasses des commerces ont été agrandies.

« Ce quartier, c'est toute ma vie », sourit Philippe avec bonhomie. « Il n'y a pas à dire, la verdure, ça change tout. Je préfère largement le vert aux voitures. »

## Peu de places de stationnement

Encore plus depuis quelques années et cet incident à sa sor-

tie de la clinique dentaire. « Je me suis fait renverser, j'ai été éjecté et on m'a roulé sur la cheville », lâche-t-il. « Elle a été complètement écrasée. Ça m'a traumatisé. » Il se réjouit donc de la quasi-disparition des voitures dans ce coin. Hani, G, gérent du Casino de la place, n'est pas tout à fait du même avis. « En fait, il aurait fallu qu'on décide ensemble », regrette-t-il. « Là, ils ont enlevé la place livraison qui était devant la pharmacie et qui nous fournissait nous et la pharmacie d'à-côté. »

## L'objectif de la mairie : réduire les « circulations automobiles inutiles »

Pour mener son projet, la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement s'est appuyée sur les avis des habitants du quartier. « Les aménagements piétons ont été proposés et une concertation autour du réaménagement des espaces publics a été ouverte au mois de juin 2021 », explique la mairie sur son site. « Les deux grands axes de ces réaménagements sont les modifications des circulations, avec la piétonni-

sation de la rue Vittet et d'une portion de la rue Blandan ; et la végétalisation des espaces publics libérés de l'emprise du stationnement. » La mairie du 1<sup>er</sup> a souhaité réduire les « circulations automobiles inutiles » tout en préservant les accès indispensables (riverains, livraisons) ainsi que les services publics (collecte des ordures ménagères, secours, accès des personnes à mobilité réduite à la mairie).

## « Ils se battent à coups de couteau »

Désormais, les camions se gareront au milieu de la route pour décharger. « Oui, il y a moins de voitures mais le camion en warning, ça gêne aussi. » Lui-même a beaucoup de mal pour trouver un endroit où se garer. Juste devant le Casino, la Métropole de Lyon a installé un bac à verre en lieu et place des anciennes places de stationnement. « Cela attire les insectes, qui viennent sur les fruits et légumes à l'extérieur », râle Hani. « Cela pue et à côté, dans les bacs à fleurs qu'ils ont installés, les chiens font leurs besoins. Je trouve cela pas du tout hygiénique. » Les person-

nes interrogées parlent aussi des rats, qui seraient aussi très présents dans les buissons de la place. « De vraies poubelles », regrette Philippe Halimi. Reste un dernier problème, d'après toutes les personnes interrogées : riverains, commerçants, restaurateurs. « Un problème majeur », juge Jacques, un retraité. Il profite du calme assis sur un banc du jardin, à l'ombre des arbres. Il raconte ces individus, « souvent alcoolisés », qui mettent de la musique à fond sur leurs enceintes portables. « Parfois, ils se battent à coups de couteau, jusqu'au petit matin », assure un autre riverain. Pourtant, la police passe régulièrement.

● Ismaël Bine

**Lyon 2e**

## J'ai testé pour vous l'un des « parcours frais » dans la ville



La place de la Bourse est plutôt ombragée. En revanche, le temps de midi, les bancs sont en plein soleil. Photo Ismaël Bine

**Les grosses chaleurs sont là. Alors la municipalité propose des itinéraires à travers la ville pour se balader au frais, à l'abri du soleil, entre les parcs, les petites rues et les passages de la Presqu'île (Lyon 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>). J'ai testé pour vous et le résultat est plutôt satisfaisant.**

**J**eudi 17 août, midi. À Lyon, le mercure avoisine les 33 degrés. Sur la Presqu'île (Lyon 2<sup>e</sup>), les travailleurs sortent des bureaux pour aller déjeuner. Je décide, de mon côté, d'aller tester un « parcours frais », des itinéraires frais pour se balader malgré la canicule et proposés par la Ville sur son site. Je choisis le parcours « De la colline à la Presqu'île ».

### **Cour-jardin de l'Hôtel-Deu**

Il s'étire sur 3,5 km. « Lyon a été la première grande ville de France à recenser les lieux frais sur son territoire pour en faire une cartographie interactive avec plus de 600 points sélectionnés pour leur fraîcheur et accessibles gratuitement au public comme autant de refuges dans la ville », indique la collectivité.

Le départ (ou l'arrivée, cela dépend du sens dans lequel on emprunte le parcours) est donné place Bellecour, en plein soleil. Je suis ensuite invité à rejoindre le magnifique Hôtel-Dieu et notamment ses galeries commerciales, qui, pour le coup, sont effectivement fraîches. Le clou du spectacle ? La cour-jardin de l'hôtel, avec ses arcades où il est agréable de flâner. Je rejoins ensuite la rue Bellecordière, puis Childebert, en passant par la fontaine de la place de la République. Un lieu rafraîchissant bien que très exposé aux rayons du soleil.

### **Église Saint-Nizier et petites rues**

Je saute rue Grolée, partiellement ombragée à midi. Jusqu'à cette sorte de square végétalisé au croisement de la rue du Président Carnot et de la rue Grolée. Je poursuis sur ce chemin jusqu'au Palais de la Bourse que je contourne jusqu'à la place de la Bourse. Ici, la plupart des bancs sont en plein soleil. Alors, pour manger mon sandwich, je décide de m'installer sur les marches du palais, à l'ombre. Une dizaine d'autres personnes sont posées sur ce seul coin protégé du soleil.

Viens ensuite, ma partie préférée. Celle des ruelles de la

Presqu'île où les bâtiments sont si peu écartés qu'aucun rayon de soleil n'y pénètre. L'ombre y est reine. Je traverse ces allées, en m'arrêtant à l'église Saint-Nizier. À l'intérieur, la pierre maintient le visiteur au frais. Puis direction la très fine rue Pleney avant une succession de petites rues plaisantes et tempérées. Jusqu'au musée des beaux-arts de Lyon, qu'il est possible de visiter (Tarif plein : 8 €), notamment son jardin intérieur, très agréable.

### **Pentes de la Croix-Rousse**

Une fois dehors, la fontaine Bartholdi nous fait de l'œil. Alors on s'y pose un petit moment et on profite des éclaboussures d'eau, si précieuses en période de canicule. D'autant plus qu'il va falloir affronter les pentes de la Croix-Rousse. Passage Thiaffait, place Chardonnet, cour des Voraces. Nouveau stop, jardin de la Grande Côte qui, malgré les nombreux arbres, reste très ensoleillée, la montée fait suer. Je finis mon périple, à moitié frais, à moitié carbonisé, place de la Croix-Rousse.

### **● Ismaël Bine**

Retrouvez la carte interactive à l'adresse web suivante : <https://cartes.lyon.fr/lieux-et-parcours-frais>

# Fouilles archéologiques : que disent les objets découverts à Saint-Antoine ?

Chutes de chaussures médiévales liées au métier de savetier, pieux en bois, paniers et autres cordes servant aux travaux réalisés dans la Presqu'île au XIIIe siècle. En fouillant le sol en bord de Saône dans le cadre de la construction du parc Saint-Antoine, les archéologues ont mis au jour toute une série d'objets parfaitement conservés.

Six années à remuer sol et terre, à fouiller 4 500 mètres carrés de Presqu'île, à creuser méticuleusement les profondeurs humides et sombres des bords de Saône... On s'attendait à une pêche miraculeuse, elle l'a été. Les huit archéologues du Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) dépêchés quai Saint-Antoine au cours du long chantier de construction du parking souterrain ont multiplié les découvertes souvent attendues, parfois inespérées voire « stupéfiantes ».

Ici, le sous-sol est riche en histoire et en péripéties. De quoi alimenter un rapport de fouilles qui, sur ce site extraordinaire, s'annonce dense. 4 000 pages au bas mot, rassemblées en 13 volumes à paraître sans doute à la fin de l'année, annonce Emmanuel Bernot, archéologue spécialiste du bâti. En attendant une probable publication dans les années qui viennent. Et peut-être des expositions.

## Une histoire qui s'échelonne entre le XIIIe et le XVIIIe siècles

Cette histoire-là s'écrit entre le XIIIe et le XVIIIe siècle entre le quai Saint-Antoine et l'église Saint-Nizier mais aussi au pied du pont médiéval, aus-



Ces chaussures en cuir vache ou de bœuf, retrouvées dans les entrailles du quai, datent du XIIIe siècle. Photo Aline Duret

si appelé pont de Pierre, édifié au XIe siècle, le seul à enjambrer la Saône. Pas une grande histoire mais celle d'une vie quotidienne telle que la vivaient les Lyonnais dans cette Presqu'île qui « se réurbanise et gagne des habitants ».

Il y a là une grande place qui en ces années 1 200 devient rue de la Draperie, nouvel axe urbain qui permet de rejoindre le pont depuis l'église. En plein Moyen-Âge, on voit se monter des boutiques. Des drapiers, des marchands de lin y côtoient à partir du XVIe siècle des artisans du livre. Les bouchers, les chapeliers et autres ganteries, précédant les marchands, investissent les maisons qui ont un pied dans l'eau. Car à l'époque, les berges sont peu aménagées à part quelques passages à gué, indique le SAVL.

## Des objets gorgés d'eau et restés à l'abri de l'air

Cette effervescence a laissé des traces. Sous la forme d'ob-

jets du quotidien que l'on pourrait croire d'une incroyable banalité mais qui nous livre des bribes d'une lointaine histoire lyonnaise. Car ils sont intacts ou presque.

Un petit miracle ? Pas tout à fait. Une des particularités du site c'est d'avoir su conserver ce type de mobilier. Si ces matériaux, en bois pour la plupart, ont pu traverser les siècles sans broncher, c'est parce qu'ils sont restés dans l'eau à l'abri de l'air, précise Emmanuel Bernot.

## Une information de plus sur la sociologie du quartier

Retour au SAVL, installé dans l'ex-école des Beaux-Arts, sur les Pentes de la Croix-Rousse. Les objets retrouvés y ont été classés, répertoriés, rangés. Un couvercle soulevé et c'est tout un patrimoine qui semble revivre des siècles plus tard. Ici, des chutes de chaussure d'un savetier du XIIIe siècle côtoient des chaussures fabriquées au



Fouilles des niveaux et des structures médiévales au nord de l'ancien pont de Saône.

Photo E. Bernot, Service archéologique de la Ville de Lyon

XVIIe siècle restées dans un état impeccable.

Là, un panier du XVIIIe servant à transporter des matériaux de construction. Plus loin encore, des fragments de cordes, trois brins de chanvre utilisés au XIIIe siècle sans doute pour construire les maisons ou le pont. Et puis il y a cette incroyable pièce de feutre, quelque chose « d'assez rare » au XIIIe siècle, moment où il se développe. Sa présence rappelle l'existence des chapeliers qui l'ont utilisé. « Le matériau se déchire faci-

lement et se dégrade très vite d'où l'intérêt de cette découverte », assure l'archéologue.

Les études menées sur ces objets sont en cours. « Elles nous informent sur le style vestimentaire de l'époque et nous fournissent une information de plus sur la sociologie professionnelle du quartier. On n'a quasiment pas de données sur ces professions avant le XVe siècle. Avant le XVe, il n'y a que l'archéologie qui nous informe des métiers pratiqués dans ces quartiers. »

● Aline Duret

## Les ouvrages et les maisons datés grâce au bois

Début du XIIIe. Le quai Villeroy (actuel quai Saint-Antoine) est en construction. L'ouvrage est imposant. Il est fondé sur des pieux en bois, à raison d'un tous les 50 centimètres environ, relève Emmanuel Bernot, l'archéologue. Les ingénieurs de l'époque en installent près de 600. Certains peuvent atteindre 12 mètres de long d'un seul tenant.

Ils sont conçus à partir de troncs d'arbre en chêne et sont dotés d'un sabot métallique afin d'en faciliter l'enfoncement dans le sol. Ces pieux étaient enfoncés avec un mouton, un poids suspendu à une grande potence. Il fallait environ 250 coups pour placer le pieu dans le sol.

L'intérêt de ces bois est de

peuvent renseigner les archéologues et les chercheurs sur les périodes plus anciennes à partir de l'ancien quai Saint-Antoine au XVIIe siècle et les périodes antérieures. « Pour nous, c'est une manne parce qu'on peut les dater précisément par dendrochronologie (analyse à partir des cernes de croissance du bois) sachant que l'arbre produit chaque année deux cernes », explique l'archéologue. La taille de ces cernes varie en fonction du climat.

Leur analyse permet de « dater l'abattage du bois à l'année près, voire à la saison près. C'est ce qui nous a permis de dater certaines maisons médiévales qui sont construites sur pilotis et les différents ouvrages portuaires aussi. »



L'un des 600 pieux qui a servi à aménager le quai Villeroy au XVIIIe siècle. Photo Aline Duret

## Des objets révélateurs de secrets

### ► Au XIIIe siècle, le savetier répare les chaussures

Un lot de cuirs a été retrouvé dans les entrailles du quai. « Il nous aide à mieux connaître les techniques liées à l'activité de savetier. » Il s'agit de « chutes de chaussures » datant de la première moitié du XIIIe siècle, elles correspondent aux rejets d'un atelier de savetier. On les fabriquait à base de cuir de bœuf ou de vache. « Il est assez rare de trouver de telles quantités, relève l'archéologue. »

### ► Le panier conservé grâce au mortier

C'est un panier en osier (entre 1813 et 1819) qui a été mis au jour, dans les fondations du quai Villeroy. Ou plutôt deux morceaux : le fond et le haut avec ses deux anses. Il servait sans doute à transporter des matériaux de construction. « Lorsque nous l'avons décou-

vert, explique Emmanuel Bernot, il était pris dans le mortier depuis le XVIIIe siècle. Il y avait une telle quantité de mortier qu'il n'avait pas eu le temps de durcir à cet endroit et donc il était encore à l'état pâteux ». D'autres outils tels des fers de hache, de pelle, un seau en métal ont été retrouvés sur le site.

### ► Des objets en bois pas forcément identifiés

Un embout, des perles en bois, des chutes de fragment de planchettes datant de l'Antiquité, et puis « de belles pièces » comme une écuelle en bois un peu déformé datant du XVIIe ont été repérés. Il y a aussi ce petit objet, interprété comme un flotteur de pêche, fin XVIe début XVIIe. Pas étonnant, on a les traces d'une pêcherie au XIIIe sous la première arche du pont de Pierre.

Lyon 2e

# 3 000 heures de travail pour restaurer l'orgue de l'église Saint-Bonaventure

Construit en 1845, l'orgue de l'église Saint-Bonaventure située place des Cordeliers avait grand besoin d'une restauration. C'est désormais chose faite. Après quatre ans de travaux, ce fleuron du patrimoine culturel régional a retrouvé une belle qualité sonore.

Devenu quasiment muet, à la suite de l'usure de l'alimentation en air, à un système électrique défaillant, des pannes fréquentes et des jeux inopérants, ce fleuron du patrimoine musical demandait des travaux urgents. Les concerts étaient même devenus impossibles. Dès 2018, l'association POSB (Pour l'orgue de Saint-Bonaventure), appelait institutions, mécènes et membres de l'association à trouver les fonds nécessaires pour sa rénovation.

## Confectionner 8 000 soupapes en peau de mouton

« Il nous fallait faire appel à un grand spécialiste de Merklin (nom d'un facteur d'orgue né au XIX<sup>e</sup> siècle, ndlr), ce qui justifie le choix de Michel Jurine », souligne Denis Léonhardt, président de POSB.

« Le facteur d'orgue doit avoir une parfaite connaissance du travail du bois, des métaux, des peaux, de l'électricité et de l'électronique », indiquait la même association avant le lancement de la restauration. À ceci s'ajoute « la nécessité d'une oreille très fine afin que l'orgue sonne juste et bien ».

Alors pour redonner à cet

instrument « le lustre incontesté que ses qualités sonores méritent », il a fallu installer deux puissants ventilateurs neufs, confectionner de façon manuelle 8 000 soupapes en peau de mouton.

Tout cela ajouté à la nouvelle transmission gérée par informatique, la rénovation des 7 soufflets, la remise en état des bois et la désoxydation des tubulures et métaux, a demandé une rigoureuse coordination pour tenir compte de la période du coronavirus et surtout des multiples activités propres à la basilique Saint-Bonaventure.

## Inauguration le 14 octobre

Tôt le matin, tard le soir et pendant la nuit, l'équipe de spécialistes de Michel Jurine, facteur d'orgues à Rontalon, a su faire revivre cet instrument de prestige, pour un coût s'élevant à 400 000 euros, montant pris en charge par le Diocèse, la Ville, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la fondation Sainte-Irénée, l'association POSB et des mécènes.

Pour saluer cette rénovation, l'association POSB a prévu une inauguration le samedi 14 octobre prochain à 18 heures suivie d'un premier concert avec Gabriel Marghieri à la console. Un moment très attendu par l'organiste qui avait improvisé avec talent et humour, avant le début de la restauration "Du rîfî dans les tuyaux", "L'orgue aux bois dormant" et "Envolée sonore de jouvence".

## De notre correspondant Michel Nielly

Plus de renseignements à : info.posb@gmail.com



Un orgue dont la présence d'un organiste permet au public de mieux en saisir les particularités. Photo Michel Nielly

## Une pièce patrimoniale unique



Au fond de la nef centrale, 4 200 tuyaux pour une exceptionnelle tonalité. Photo Michel Nielly

C'est le plus grand orgue d'église de la région Auvergne-Rhône-Alpes, bénéficiant d'un lieu à l'acoustique appréciée tant par les spécia-

listes que par le public. C'est l'œuvre du facteur d'orgues Callinet qui, en 1845, le construit sur les cendres « révolutionnaires » d'un instrument signalé en 1685, comme « unique dans le royaume ». De 1860 à 1936, la société Merklin entreprendra une restauration en 1860, un agrandissement en 1886 et une restructuration en 1936. C'est une pièce patrimoniale unique qui s'est vue surmontée, il y a moins de 60 ans, de tuyaux à l'horizontale avec une sortie directe dans la nef pour des jeux d'anche dits « en chamade ».

Cet instrument permet de traduire la littérature musicale romantique, symphoni-

que, néoclassique et moderne. Il se compose de 66 jeux, 3 claviers, un pédalier et 4 200 tuyaux.

## Camille Saint-Saëns au clavier

La diversité de ses voix et la qualité de ses timbres ont appelé à son clavier entre autres Édouard Batiste, César Franck, Camille Saint-Saëns, Marcel Dupré, Pierre Cochereau, Marie-Claire Alain, alors qu'en tant que titulaires, on peut retenir Léon Reuchsel, Marcel Paponaud, Patrice Caire et actuellement, Gabriel Marghieri, compositeur et professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon.



# L'hôtel de luxe InterContinental fête ses 4 ans au sein du grand Hôtel-Dieu

Ouvert en juin 2019, l'InterContinental Lyon, Grand Hôtel-Dieu est niché au sein de l'un des monuments historiques les plus emblématiques de Lyon, le grand Hôtel-Dieu. Les femmes y ont accouché du début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'en avril 2009. On dit qu'un Lyonnais sur trois y est né. Un patrimoine culturel sur lequel l'établissement de luxe n'hésite pas à capitaliser.

Ouvert en juin 2019, l'InterContinental Lyon Grand Hôtel-Dieu est très rapidement devenu un hôtel de luxe 5 étoiles incontournable pour une clientèle exigeante, attachée à un riche patrimoine. L'établissement vend l'expérience locale au sein d'un édifice hors-norme, doté d'une façade colossale de 360 mètres signée Soufflot, qui a fait l'objet de 2013 à 2019 de la plus grande opération de rénovation privée d'un site classé en France.

## Élu meilleur bar d'hôtel au monde en 2021

L'hôtel est réparti sur les trois étages. Les 144 chambres et suites (dont une suite présidentielle) offrent pour moitié la vue sur le Rhône ; pour l'autre moitié, sur la basilique de



Le cocktail Dôme à déguster avec modération... Photo Damien Lepetitgaland

Fourvière ou sur le grand Hôtel-Dieu et ses cours intérieures patrimoniales.

Au 1<sup>er</sup> étage, la majestueuse coupole du grand dôme est le véritable cœur de l'hôtel. Il accueille un impressionnant bar, Le Dôme, point de rendez-vous des clients de l'établissement, également ouvert à tous. Un lieu magique, qui a été élu meilleur bar d'hôtel au monde en 2021.

Ce n'est pas parce que le nom de l'hôtel n'est pas inscrit en grand sur sa magnifique porte d'entrée que l'établissement, discret, n'est pas ouvert aux clients et curieux de passage.

On peut y partager un cocktail ou un bon moment autour d'une table dans son restaurant baptisé Epona, tenu par le chef exécutif Mathieu Charrois. Il dispose d'une lumineuse salle, qui s'ouvre sur une terrasse extérieure élégante aux allures de cloître. Une bouffée d'oxygène au cœur de Lyon que l'on retrouve dans les anciens jardins pharmaceutiques des sœurs hospitalières.

L'hôtel compte également une salle de fitness ouverte 24 heures sur 24 et un centre de conventions, « L'académie », qui offre 1 500 m<sup>2</sup> d'espaces de réception modulables.

La ville de Lyon, qui n'était par le passé qu'une ville étape pour les touristes de passage en direction du sud ou de la montagne, est devenue une destination appréciée des voyageurs, qui restent facilement deux à trois jours. On y vient pour son histoire, sa gastronomie et des rendez-vous devenus incontournables, tels que la Biennale d'art contemporain ou la fameuse Fête des lumières.

Ses bouchons lyonnais sont également devenus un passage obligé, même si « certains sont surpris par la richesse des plats... », s'amuse Cyrille Jom-

bart, chef concierge Clefs d'or.

## Offres spéciales pour les Lyonnais nés à l'Hôtel-Dieu

Au côté de la clientèle internationale (environ 60 %), on retrouve aussi une clientèle française très attachée à ce lieu chargé d'histoire. « Des anciens médecins, infirmières ou des Lyonnais nés ici, n'hésitent pas à venir nous voir. C'est toujours un plaisir de les croiser et d'échanger avec eux », ajoute l'ancien premier concierge du Plaza Athénée Paris, arrivé à Lyon après le Covid et qui ne regrette pas son choix.

Des offres spéciales pour les Lyonnais nés à l'Hôtel-Dieu sont proposées sur justificatif, avec deux cocktails offerts la semaine de l'anniversaire. Des tarifs préférentiels sont aussi proposés pour faire découvrir l'hôtel aux habitants de Lyon. Les nuits de dimanche au lundi sont accessibles à partir de 250 euros avec un surclassement garanti et le petit-déjeuner offert pour une chambre double.

## • Damien Lepetitgaland

Exemple de tarif pour une nuit au 10 août : chambre supérieure 2 personnes avec lit king size et vue sur les cours historiques de l'Hôtel-Dieu à 360 € (hors promotion)



La bibliothèque de l'hôtel InterContinental Lyon - Hôtel Dieu regorge d'ouvrages de médecine, notamment légale, qui ont permis pour certains de faire avancer la police scientifique née à Lyon. Photo Damien Lepetitgaland



Le restaurant est ouvert à tous. Photo Damien Lepetitgaland

## ► Sur le web

En scannant ce QR code, découvrez, en vidéo, les coulisses de l'InterContinental Lyon-Grand Hôtel-Dieu, l'un des meilleurs hôtels de France.

